

La biographie face aux historiens

Ounassa SIARI-TENGOUR

L'intérêt pour la biographie n'est pas nouveau de la part des historiens. Mais, face à la suprématie de l'école des Annales, force est de reconnaître la négligence de ce genre historique. Comment expliquer son retour ?

A travers les interrogations sur la biographie historique de Jacques Le Goff¹ et celles de Giovanni Levi², nous allons tenter d'aborder les principales difficultés que rencontrent les historiens dans son élaboration, à la lumière des progrès accomplis par l'historiographie en général.

La biographie selon Jacques Le Goff

Il est intéressant de souligner, avec J. Le Goff, que l'école des Annales n'a jamais exclu de ses préoccupations la biographie. Disons seulement, que l'étude des structures économiques et sociales, des ensembles sociaux a contribué à reléguer au second plan l'étude de la vie d'un individu.

Faut-il rappeler qu'un des pères fondateurs de l'école des Annales a rédigé une biographie remarquable de Luther ?

L'essentiel du propos de J. Le Goff n'est pas de rendre justice à telle ou telle école, mais de voir comment, à travers les nouvelles approches, on peut considérer et analyser «ces inévitables objets de l'histoire que sont l'événement, le politique, l'individu» ?

J. Le Goff émet alors plusieurs réserves devant l'engouement pour le genre biographique, sinon devant sa prolifération.

En premier lieu, il n'est pas question d'opérer «un simple retour à la biographie traditionnelle superficielle, anecdotique, platement

1. Le Goff, Jacques.-Comment écrire une biographie historique aujourd'hui ?.- *le Débat*, mars-avril, 1989.-p.p. 48-53.

2. Levi, Giovanni.-Les usages de la biographie.- *les Annales ASC*, novembre-décembre, n° 6.-p.p. 1325-1336.

chronologique, sacrifiant à une psychologie désuète, incapable de montrer la signification historique générale d'une vie individuelle» (p. 50). Ensuite, les biographies où le personnage principal «est noyé dans son environnement», desservant, en fait, le genre biographique.

Quelles sont les règles auxquelles doit obéir une vraie biographie ? «C'est d'abord la vie d'un individu» dont on rapporte l'histoire en tenant compte «des nouvelles conceptions de l'historiographie».

Pour préciser son propos, Jacques Le Goff propose sa propre expérience, à travers la rédaction d'une biographie consacrée à Louis IX, roi de France (1226-1270), futur saint Louis, après sa canonisation.

Comment aborder une telle biographie, sans déroger à la règle en usage, c'est-à-dire, en évoquant l'ensemble des lieux communs qui se rattachent à la position d'un roi, qui plus est dans «la chrétienté du XIII^e siècle ? »

C'est donc un sujet d'histoire politique qu'il s'agit de traiter, en tenant compte «de la conception nouvelle de l'anthropologie politique historique, incluant notamment l'étude de la symbolique politique : insignes du pouvoir, liturgie du sacré, imaginaire royal...».

Mais la biographie se complique car, comme son nom l'indique, le roi est un saint.

D'où la nécessité de procéder à l'étude de divers types de documents qui offrent un éclairage des plus intéressants quant à «la production de la mémoire du roi».

Ce sont d'abord les actes de chancellerie royale, portant le sceau du roi, qui entretiennent la mémoire du roi.

L'auteur ne s'est pas arrêté aux actes seulement, mais a étudié le lieu de leur production, soit l'abbaye de Saint-Denis, pour le roi, les ordres mendiants pour la mémoire du saint.

A l'étude est sous-jacente une question essentielle, relative à l'existence ou non de Saint Louis : «N'est-il pas qu'un agrégat de *topoi* ? ».

Les réponses affirmatives ne manquent pas : la confrontation des textes donne à voir et la personne du roi et une image royale qui ne font qu'un.

Aux textes s'est ajoutée l'analyse très précieuse de l'iconographie contemporaine de Saint Louis, faisant une place

particulière au portrait du roi, confortant par conséquent l'idée de l'émergence de l'individu et essentielle dans le cas de la biographie.

Cette nouvelle voie de la recherche doit impérativement se pencher sur les deux dimensions qui illustrent le mieux le personnage de Saint Louis : le roi et le saint. Comment se croisent et coexistent les deux fonctions à travers le même personnage ?

Dans cette perspective, comment ne pas tenir compte des réflexions de Georges Dumézil quant à la trilogie des fonctions d'un roi ?

Cela dit, les difficultés que rencontre la biographie sont loin d'être surmontées. Il n'est pas facile d'étudier un personnage sans tenir compte de son époque et de ses particularités.

En somme, il n'y a pas de modèle à suivre, pas de recette. La seule indication qui reste valable, c'est celle qui oblige l'historien à ne négliger aucune source et à opérer l'indispensable travail de critique «de la production de la mémoire d'un personnage historique».

Enfin, l'auteur renvoie à une série de travaux qui ont le mérite de renouveler le travail des historiens sur la biographie.

La biographie selon Giovanni Levi

«Plus que jamais, la biographie se trouve au cœur des préoccupations des historiens, mais elle accuse clairement ses ambiguïtés».

Ainsi, le ton est donné par G. Levi dans l'introduction à son article.

Tout en reconnaissant la pertinence des interrogations que pose la biographie à l'historiographie contemporaine, l'auteur souligne les difficultés principales inhérentes à son élaboration.

Rappelant les propos de Pierre Bourdieu, quant à «l'illusion biographique», G. Levi souligne la nécessité de «reconstruire le contexte» où interfère l'individu, sans quoi il n'est pas possible de saisir «la pluralité des champs» qui influencent son action à un moment donné.

Il attire alors l'attention sur un point important qui contribue à poser des limites à la biographie : ce point se rattache à «la divergence entre le personnage social et la perception de soi», au sens que lui confère Marcel Mauss.

Ces précautions trouvent une illustration, à travers quelques exemples, dont le premier renvoie au roman de Sterne, *Tristram Shandy*.

La particularité de Sterne réside dans cette distorsion qui existe entre «l'identité d'un individu et ces différentes représentations» variables selon les périodes historiques et les approches.

Au XVIII^e siècle, le genre biographique retient l'attention de Diderot (*Jacques le Fataliste*) et surtout de Rousseau, qui s'y essaya dans *les Confessions*, non sans ressentir les difficultés à rendre compte de sa propre expérience.

L'exercice biographique se poursuit pourtant, avec Proust, Joyce..., renouvelant la problématique, à l'avantage des historiens.

La singularité d'une expérience humaine, à la lumière des interrogations épistémologiques, des résultats accumulés au travers d'une historiographie variée, va permettre à G. Levi de tenter l'esquisse d'une typologie relative à la biographie. Il en dégage quatre orientations principales qu'il définit comme suit :

- *Prosographie et biographie modale* : le recours à la biographie ne sert que de support à l'illustration. C'est l'exemple qui confirme la règle, en quelque sorte.

- *Biographie et contexte* : les travaux de Nathalie Zemon Davis (*Martin Guerre*), de Daniel Roche (*Journal de ma vie. Jacques Louis Ménétra*) ont tenté de replacer ces itinéraires singuliers dans le contexte historique où ils se sont déroulés, soulignant ainsi l'interdépendance des relations entre l'ensemble social général et le parcours individuel.

- *Biographie et cas limites* : à l'exemple de Michel Vovelle, le recours à la biographie est utilisé précisément pour rendre compte des situations extrêmes, «en marge du champ social», offrant une résistance aux investigations quantitatives.

- *Biographie et herméneutique* : l'élaboration de la biographie a évolué en s'ouvrant et en faisant siennes les techniques de communication. L'anthropologie interprétative offre des perspectives intéressantes, sans toutefois épuiser les pratiques possibles autour de la biographie.

Ces orientations, appelées à être enrichies, voire dépassées ou corrigées par d'autres approches, d'autres questionnements, ont comme mérite de remettre en cause la «biographie linéaire et factuelle».

Il appartient aux recherches futures d'approfondir la réflexion sur la place du déterminisme et de la liberté individuelle. Autrement dit, la question des normes et des pratiques revêt toute son importance et invite à appréhender différemment le changement social, incompatible avec l'absence d'une certaine liberté de manœuvre, et d'une certaine forme de rationalité.

Autant de questions qui maintiennent ouvert le dossier de la biographie. Leur pertinence reste entière, d'autant plus que les zones d'ombre demeurent encore : que sait-on de la conscience de classe et de l'individu ? Quelles sont les limites des structures de domination ? Les rapports entre individu et pouvoir ? Par quelles configurations sont-ils représentés ?

A la croisée de ces quelques remarques, on mesure la portée de la recherche historique dans ce domaine si particulier qu'est la biographie et ce qu'elle peut apporter de nouveau.

Mais quelle que soit la pertinence des interrogations, les exigences d'ordre méthodologique propres à la discipline (disponibilité et critique des sources) continuent à se poser avec la même acuité, la biographie historique n'étant pas à confondre avec celle des romanciers.